

Plan d'action de développement durable

2021-2026



Carignan

CONNECTÉE
DE NATURE

Plan d'action

de développement durable

2021-2026

Légende

- GES : Gaz à effet de serre
- MN1 : Milieu naturel de conservation prioritaire
- MN2 : Milieu naturel de protection, conservation et mise en valeur
- PDCPMN : Plan directeur de conservation et de protection des milieux naturels
- PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement
- REM : Réseau express métropolitain

Intervenant(s) responsable(s)

- DG : Direction générale
- CRPC : Communications, relations publiques et citoyennes
- FT : Finances et trésorerie
- LCVC : Loisirs, culture et vie communautaire
- ST : Services techniques
- TP : Travaux publics
- UDD : Urbanisme et développement durable



1. Exemplarité municipale

1.1 Réduction des émissions de GES

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
1.1.1	Mettre à jour l'inventaire des émissions en GES	UDD	✓	Mise à jour de l'inventaire						
1.1.2	Établir et mettre en oeuvre un plan d'acquisition et de remplacement de la flotte de véhicules municipaux en privilégiant l'électrification de la flotte en fonction du rapport d'analyse d'émission en GES	TP		Acquisition et remplacement de la flotte selon le plan						
1.1.3	Établir et mettre en oeuvre un plan d'optimisation de la séquence des activités municipales émettant des GES	TP	✓	Modifications des séquences de travail selon le plan d'optimisation						
1.1.4	Sensibiliser les employé(e)s à réduire le temps de marche au ralenti des véhicules municipaux et de leurs véhicules personnels immobilisés	Tous		Réduction du temps de marche des véhicules						

¹Numéro. ²Intervenant(s) responsable(s). ³Partenaire(s) externe(s).

1.2 Gestion durable

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
1.2.1	Créer et appliquer une politique municipale d'achat écoresponsable	FT		Adoption de la politique						
1.2.2	Mettre à jour la politique d'achat local (2018);	FT		Adoption de la politique						
1.2.3	Créer et mettre en œuvre un guide d'organisation d'événements écoresponsables	LCVC		Organisation d'événements écoresponsables						
1.2.4	Établir et réaliser un plan de formation pour les employé(e)s et les élu(e)s municipaux en développement durable et en adaptation aux changements climatiques	UDD		Attestation des formations suivies						
1.2.5	Effectuer une gestion contractuelle orientée vers les principes de développement durable en favorisant/ encourageant la qualité, la performance et l'achat local	Tous		Octroi de contrats orientés vers le développement durable						
1.2.6	Établir et mettre en oeuvre un plan de réduction des déchets et du gaspillage, incluant la réduction de la consommation d'eau embouteillée, et d'utilisation des matières écoresponsables au sein de l'instance municipale	UDD		Réduction des déchets et du gaspillage						
1.2.7	S'assurer que le plan d'urgence de la Ville permet de répondre aux situations d'urgence créées par les changements climatiques et le réviser, le cas échéant	DG		Plan d'urgence adapté						
1.2.8	Accroître l'utilisation du réservoir d'eau récupérée des parcs à jeux d'eau pour le nettoyage des rues et l'arrosage, installer différentes prises d'eau brute sur le territoire de la Ville et/ou demander les accès pour utiliser les prises d'eau brute des villes voisines ou privées.	TP		Utilisation des réservoirs d'eau récupérée et des prises d'eau brute						

¹Numéro. ²Intervenant(s) responsable(s). ³Partenaire(s) externe(s).



1.3 Aménagement écoresponsable

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
1.3.1	Augmenter les superficies d'aménagement paysager, de plantations indigènes et de jardins mellifères en remplacement des aires de pelouse des propriétés publiques pour favoriser les corridors écologiques	UDD, TP		Modification la réglementation de zonage et augmentation des superficies aménagées						
1.3.2	Remplacer les aires de pelouse existantes et réaliser les nouvelles aires des propriétés publiques par un mélange de semences couvre-sols écologiques en remplacement du gazon	ST, TP		Installation des couvre-sols écologiques						
1.3.3	Installer des réservoirs de captation des eaux de pluie et d'eau récupérée dans les nouveaux aménagements publics	ST, TP		Augmentation du nombre de réservoirs d'eau de pluie et d'eau récupérée						
1.3.4	Favoriser l'utilisation de matériaux recyclés dans les infrastructures et aménagements publics	ST, TP		Utilisation de matériaux recyclés dans des projets municipaux						

1.4 Communication et collectivité

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
1.4.1	Réaliser et diffuser des séances d'informations, publier de la documentation et offrir des formations et des ateliers aux citoyen(ne)s en développement durable et en adaptation aux changements climatiques	UDD, LCVC, CRPC	✓	Modification la réglementation de zonage et augmentation des superficies aménagées						
1.4.2	Promouvoir la participation citoyenne et les consultations publiques durant la conception des projets de la Ville	ST, CRPC		Publication des présentations, consultations et sondages						
1.4.3	Diffuser et promouvoir le répertoire des organismes communautaires de la région desservant le territoire	LCVC, CRPC	✓	Publication du répertoire						
1.4.4	Communiquer davantage avec les villes avoisinantes dans le but de mieux planifier, de développer des projets d'intérêt régional et/ou de collaborer pour un partage de connaissances et de ressources matérielle, humaine et financière	Tous		Augmentation des relations, contacts et partenariats						

¹Numéro. ²Intervenant(s) responsable(s). ³Partenaire(s) externe(s).

2. AGRICULTURE ET PATRIMOINE

2.1 Valorisation de l'agriculture

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
2.1.1	Sensibiliser les citoyen(ne)s au respect des propriétés et des pratiques agricoles pour une meilleure cohabitation	UDD, CRPC	✓	Publication et sensibilisation						
2.1.2	Être un agent facilitateur, faire la promotion et encourager les agriculteur(trice)s du territoire à adhérer aux programmes ALUS Montérégie et Prime-Vert	UDD, CRPC	✓	Publication et sollicitation						
2.1.3	Être un agent facilitateur, faire la promotion et encourager les agriculteur(trice)s du territoire à aménager des bandes riveraines, des haies brise-vent, à utiliser des engrais verts, à réaliser des cultures de couverture et toute autre pratique agroenvironnementale pour la protection des milieux naturels et de la biodiversité	UDD, CRPC	✓	Publication et sollicitation						
2.1.4	Mettre en valeur, présenter et promouvoir les agriculteur(trice)s et les productions agricoles du territoire qui respectent les pratiques agroenvironnementales, agroécologiques et biologiques	UDD, CRPC		Publication						
2.1.5	Favoriser une accessibilité aux producteur(trice)s locaux	UDD, LCVC, CRPC		Mise en place d'un moyen d'accès						
2.1.6	Mettre en place des activités de partage de connaissance pour encourager les citoyens à réaliser un potager ou des espaces de culture sur leur propriété privée	UDD, LCVC		Réalisation d'activités						
2.1.7	Encourager les programmes de jardinage communautaire urbain avec la collaboration des citoyen(ne)s	UDD, LCVC, CRPC	✓	Modification de la réglementation et publication						
2.1.8	Mettre en place des outils d'information sur les cultures et les plantations contenues sur les propriétés publiques pour les citoyen(ne)s	UDD, TP, CRPC		Mise en place et publication d'outils informatifs						

¹Numéro. ²Intervenant(s) responsable(s). ³Partenaire(s) externe(s).

2.2 Valorisation du territoire

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
2.2.1	Participer au Registre Desjardins du patrimoine naturel, paysager et agricole de la Montérégie-Est et valoriser les sites du territoire ayant été identifiés au registre	UDD, ST, TP, LCVC, CRPC	✓	Valorisation et publication des sites						
2.2.2	Valoriser les sites du territoire ayant été identifiés dans l'Atlas des paysages de la MRC de la Vallée-du-Richelieu	UDD, LCVC, CRPC	✓	Valorisation et publication des sites						
2.2.3	Réaliser des projets de divulgation, d'éducation et de partage d'informations relatant l'histoire de la Ville de Carignan aux citoyen(ne)s	LCVC, CRPC	✓	Réalisation de projets						



3. PROTECTION ET MISE EN VALEUR DES MILIEUX NATURELS

3.1 Protection et conservation des milieux naturels, humides et forestiers, conformément au PDCPMN 2017/2024

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
3.1.1	Mettre à jour le plan directeur de conservation et de protection des milieux naturels 2017	UDD	✓	Adoption du plan						
3.1.2	Informier et sensibiliser les citoyen(ne)s sur les rôles et l'importance de la biodiversité et des milieux naturels, humides et forestiers du territoire ainsi que sur les méthodes de conservation, de restauration, de protection et de valorisation de ces milieux	UDD, CRPC	✓	Publication						
3.1.3	Informier et sensibiliser les citoyen(ne)s sur l'existence, la composition et le rôle des plans directeurs régionaux et provinciaux des corridors écologiques de conservation et de restauration des milieux naturels, et conformément aux PDCPMN 2017/2024 et PMAD 2013;	UDD, CRPC	✓	Publication						
3.1.4	Faire la promotion et accompagner les citoyen(ne)s à contribuer à la protection et à la conservation de la biodiversité et des milieux naturels et humides et informer les propriétaires privés du processus de conservation volontaire et de don écologique	UDD, CRPC		Publication et sollicitation						
3.1.5	Établir et mettre en œuvre un plan de gestion des milieux naturels de propriété publique d'affectation MN1 et MN2	UDD	✓	Adoption du plan						
3.1.6	Valoriser les sites d'intérêt du territoire, permettre l'accès contrôlé des milieux naturels aux citoyen(ne)s, et identifier et baliser les sentiers situés dans les milieux sensibles, dont les propriétés publiques situées dans les zones MN1 et MN2, conformément au PMAD 2013	UDD, LCVC, ST, TP		Valorisation de milieux naturels						

¹Numéro. ²Intervenant(s) responsable(s). ³Partenaire(s) externe(s).

3.1.7	Réaliser des projets municipaux de protection, de conservation et de restauration des milieux naturels et de la biodiversité, incluant le remembrement de la friche, dans les zones de conservation prioritaires identifiées dans le PDCPMN et/ou dans le plan de gestion des milieux naturels, dans le cadre du Fonds des municipalités pour la biodiversité de la Fondation de la faune du Québec	UDD	✓	Réalisation de projets						
3.1.8	S'investir à la protection et à la conservation d'écosystèmes forestiers exceptionnels (EFE) identifiés dans le PDCPMN 2017/2024	UDD	✓	Protection et conservation d'EFE						
3.1.9	Participer au financement et à la réalisation de projets régionaux de conservation des milieux naturels et de la biodiversité, dans le cadre du Fonds des municipalités pour la biodiversité de la Fondation de la faune du Québec	UDD	✓	Participation aux projets régionaux						

3.2 Amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des cours d'eau et préservation des habitats fauniques

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
3.2.1	Réaliser une étude et des travaux d'amélioration de la qualité de l'eau et des habitats fauniques des chenaux de Carignan	UDD, ST	✓	Réalisation du projet						
3.2.2	Réaliser une étude et des travaux de renaturalisation pour la stabilisation des berges le long de la rivière l'Acadie	UDD, ST	✓	Réalisation du projet						
3.2.3	Renaturaliser et revégétaliser les bandes riveraines élargies des propriétés publiques et sensibiliser les propriétaires privés à renaturaliser et à revégétaliser leurs propriétés situées en bordure des cours d'eau et des rivières du territoire	UDD, ST	✓	Publication, sollicitation et réalisation de projets						
3.2.4	Sensibiliser les usagers des embarcations motorisées et faire les démarches afin de diminuer la vitesse autorisée sur la rivière l'Acadie dans le but de protéger les habitats naturels des espèces fauniques et de réduire l'érosion des berges	UDD, CRPC, TP		Publication, sensibilisation et diminution de la vitesse						
3.2.5	Faire le suivi et augmenter la mise aux normes des installations septiques privées répertoriées dans l'inventaire de 2012	UDD		Augmentation des installations conformes						

¹Numéro. ²Intervenant(s) responsable(s). ³Partenaire(s) externe(s).



3.3 Reboisement et augmentation du couvert forestier, conformément au PMAD 2013, et bonification des aménagements paysagers

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
3.3.1	Bonifier le programme d'offre d'arbres gratuits aux citoyens par l'ajout d'arbustes et vivaces	UDD, LCVC, TP		Bonification du programme						
3.3.2	Créer et appliquer une Politique de l'arbre	UDD, TP		Adoption de la politique						
3.3.3	Modifier la réglementation afin d'augmenter les superficies d'aménagement paysager, de plantations indigènes, de jardins mellifères et d'aménagements comestibles en remplacement des aires de pelouse des propriétés privées pour favoriser la création de corridors écologiques	UDD		Modification de la réglementation						
3.3.4	Effectuer la plantation d'un minimum de 3000 nouveaux arbres et arbustes sur les propriétés publiques du territoire	UDD, ST, TP	✓	Plantation d'arbres et arbustes						
3.3.5	Évaluer la possibilité de créer et de mettre en oeuvre un Programme de reboisement pour les propriétaires privés	UDD	✓	Adoption du programme						

¹Numéro. ²Intervenant(s) responsable(s). ³Partenaire(s) externe(s).

4. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

4.1 Diversifier l'offre aux citoyens

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
4.1.1	Réaliser un guide de l'écoquartier de Carignan	UDD		Lancement du guide						
4.1.2	Développer les nouvelles constructions dans le respect du guide de l'écoquartier de Carignan	DG, UDD		Développement d'écoquartiers						
4.1.3	Promouvoir et favoriser la mixité des usages et ajuster la réglementation, le cas échéant	UDD, CRPC		Publication, sollicitation et ajustement de la réglementation						
4.1.4	Planifier la réalisation d'un secteur central intelligent pour répondre aux besoins des différents groupes de citoyens et offrir un service adapté et de qualité	DG, UDD	✓	Planification et offre adaptée						
4.1.5	Diversifier l'offre de logement pour répondre aux différents groupes de citoyens	UDD		Offre de logements diversifiée						

4.2 Favoriser les entreprises locales

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
4.2.1	Favoriser l'établissement et le développement d'entreprises agricoles périurbaines	UDD	✓	Établissement et développement d'entreprises						
4.2.2	Favoriser l'établissement et le développement d'entreprises adhérant à l'économie circulaire et à la symbiose industrielle	UDD	✓	Établissement et développement d'entreprises						
4.2.3	Soutenir les initiatives innovantes et les modèles d'affaires émergents et structurants pour la communauté	DG, UDD		Soutient offert						
4.2.4	Identifier, promouvoir et favoriser, sur le territoire, l'établissement et le développement d'entreprises dans des secteurs d'activités diversifiés	DG, UDD, CRPC		Établissement et développement d'entreprises						
4.2.5	Réaliser et diffuser un répertoire des entreprises locales sur le territoire	UDD, CRPC	✓	Réalisation et diffusion du répertoire						

¹Numéro. ²Intervenant(s) responsable(s). ³Partenaire(s) externe(s).



5. TRANSPORT

5.1 Mobilité active et durable

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
5.1.1	Sensibiliser les automobilistes à la présence des cyclistes de route et au partage de la chaussée sur le territoire de la Ville	UDD, CRPC		Publication						
5.1.2	Réaliser le pavage des accotements lors de la réfection des routes rurales utilisées par les cyclistes de route, en conformité avec le Plan directeur de mobilité	UDD, ST, TP		Réalisation de projets						
5.1.3	Adhérer au projet de mobilité active Pour ma MOBILITÉ, je m'ACTIVE et réaliser des projets d'infrastructure de transport actif en cohérence avec les enjeux ciblés	DG, UDD, LCVC	✓	Adhésion et réalisation de projets						
5.1.4	Analyser la faisabilité de mettre en place un programme de vélo en libre-service	LCVC		Lancement du programme						
5.1.5	Adapter le transport en commun local de façon à favoriser l'accessibilité aux nouvelles infrastructures de transport actif et de transfert intermodal, tel que le REM	DG, UDD, ST	✓	Adaptation du transport en commun local						

¹Numéro. ²Intervenant(s) responsable(s). ³Partenaire(s) externe(s).



5.2 Lutte aux îlots de chaleur, aux émissions de GES et à la pollution

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
5.2.1	Favoriser et promouvoir la réalisation d'infrastructures vertes et la réduction des surfaces imperméables et des îlots de chaleur dans les projets municipaux et privés, incluant les résidences unifamiliales	UDD, ST, CRPC		Publication et sollicitation						
5.2.2	Modifier la réglementation municipale afin d'inclure les usages récréatifs, publics et communautaires dans les exigences d'aménagements de lutte contre les îlots de chaleur des aires de stationnement	UDD, ST		Modification de la réglementation						
5.2.3	Modifier la réglementation pour inclure l'obligation d'ajouter des bornes électriques dans les projets de développement importants	UDD		Modification de la réglementation						
5.2.4	Procéder à l'implantation stratégique de bornes de recharge électriques sur le territoire de la Ville, particulièrement dans les projets d'infrastructures municipales importantes	DG, UDD, ST, TP		Implantation de bornes						
5.2.5	Sensibiliser les citoyens à réduire le temps de marche au ralenti de leurs véhicules personnels immobilisés	UDD, CRPC		Publication						
5.2.6	Réduire l'utilisation de sel de déglacage sur les routes et sur les propriétés publiques	UDD, TP		Diminution de l'utilisation						
5.2.7	Évaluer la faisabilité, établir et mettre en oeuvre un programme de quartiers écoquartiers	UDD		Adoption du programme						

¹Numéro. ²Intervenant(s) responsable(s). ³Partenaire(s) externe(s).



6. CONSOMMATION RESPONSABLE ET DE PROXIMITÉ

6.1 Favoriser la consommation responsable et de proximité

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
6.1.1	Présenter et faire la promotion des kiosques de ventes d'aliments et de produits locaux du territoire	UDD, CRPC	✓	Publication						
6.1.2	Présenter et faire la promotion des entreprises qui participent à l'économie circulaire et à la symbiose industrielle sur le territoire	UDD, CRPC	✓	Publication						
6.1.3	Sensibiliser les citoyens à l'impact de l'utilisation du sel de déglacage sur leurs propriétés et sur les quantités réelles requises, et présenter les alternatives	UDD, CRPC		Publication						
6.1.4	Sensibiliser les citoyens et faire la promotion de l'utilisation de semences couvre-sols écologiques en remplacement des aires de pelouse sur les propriétés privées	UDD, CRPC		Publication						
6.1.5	Modifier la réglementation pour restreindre l'utilisation des herbicides, insecticides et des pesticides sur les propriétés privées	UDD		Modification de la réglementation						

¹Numéro. ²Intervenant(s) responsable(s). ³Partenaire(s) externe(s).

6.2 Réduction de la consommation d'eau potable de 20%

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
6.2.1	Sensibiliser les citoyens à l'impact de l'utilisation de l'eau potable à l'intérieur et à l'extérieur de leur résidence	UDD, CRPC, ST		Publication						
6.2.2	Sensibiliser les citoyens à favoriser l'utilisation de l'eau de pluie sur leur propriété privée et des appareils à faible consommation d'eau dans leur résidence privée	UDD, CRPC		Publication						
6.2.3	Modifier la réglementation établissant les normes d'arrosage et d'utilisation de l'eau potable à l'extérieur pour réduire l'arrosage des pelouses à une (1) fois par semaine, en conformité avec la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable	ST		Modification de la réglementation						
6.2.4	Modifier la réglementation pour implanter des compteurs d'eau dans les secteurs commercial, institutionnel et industriel, en conformité avec la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable	UDD, ST		Modification de la réglementation						
6.2.5	Adhérer aux programmes de subvention offerts pour l'économie d'eau et d'énergie, tel que le programme de produits économiseurs d'eau et d'énergie d'Hydro-Québec, et en faire la promotion auprès des citoyens	UDD	✓	Adhésion aux programmes						
6.2.6	Sensibiliser les citoyens à favoriser la consommation d'eau potable non embouteillée	UDD, CRPC	✓	Publication						
6.2.7	Appliquer un système de redevances lors de la vente de bouteilles de plastique de petit format par les commerces situés sur le territoire	DG, FT		Application de redevances						



7. MATIÈRES RÉSIDUELLES

Num. ¹	Actions	I. R. ²	P. E. ³	Indicateur de suivi	Année(s) de réalisation					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
7.1	Sensibiliser les citoyens aux 4RV : Réduire, Réutiliser, Recycler, Refuser et Valoriser	UDD, CRPC		Publication						
7.2	Favoriser l'établissement et le développement d'entreprises adhérant à l'économie circulaire et à la symbiose industrielle	DG, UDD, CRPC	✓	Publication, sollicitation et démarches						
7.3	Favoriser l'établissement et le développement de commerces adhérant à la consommation écoresponsable et au zéro déchet	DG, UDD	✓	Établissement et développement d'entreprises						
7.4	Encourager et appuyer la MRC de La Vallée-du-Richelieu à devenir membre du programme d'excellence en gestion des matières résiduelles de Réseau Environnement	DG, UDD	✓	Appui dans les démarches						
7.5	Diffuser des conférences, des vidéos et publier de la documentation aux citoyens sur les moyens de réduire les déchets domestiques récurrents	UDD, CRPC	✓	Publication et information						
7.6	Encourager et faire la promotion de la déconstruction et la réutilisation des matériaux dans les projets de reconstruction	UDD, CRPC		Publication et réalisation de projets						
7.7	Encourager et faire la promotion de la déconstruction et la réutilisation des matériaux dans les projets de rénovation	UDD, CRPC		Publication et réalisation de projets						



Partenaires externes

La Ville de Carignan pourra compter sur de nombreux partenaires externes pour la réalisation de certaines actions contenues dans le plan d'action, dont des organismes à but non lucratif, des ministères et des coopératives. Voici la liste non-exhaustive des partenaires externes visés, sans omettre les citoyens, les villes avoisinantes et les promoteurs privés :

- Arbre-Évolution
- ARTERRE
- Autorité régionale de transport métropolitain
- Chambre de commerce et d'industrie du Bassin de Chambly
- Circuit Zéro Déchet
- Conseil régional de l'environnement de la Montérégie
- Conservation de la nature Canada
- COVABAR
- Exo
- Fondation de la faune du Québec
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère des Transports du Québec
- MRC de La Vallée-du-Richelieu
- Nature-Action Québec
- Parcs Canada
- Société d'histoire de la seigneurie de Chambly
- Société pour la nature et les parcs du Canada
- IVÉO
- UPA de la Montérégie



Carignan

CONNECTÉE
DE NATURE